



Compte rendu CA du 01 mars 2021

Au Lieu (rue de la levée-05200 Embrun)

Présents : Olivier, Laure, Anne, Yves, Hélène, Muriel, Héloïse, Yann (le lieu), Yako (le lieu)

Excusée : Isabelle, Nathalie, Sylvie

Le Lieu -espace culturel autogéré

Intervention de Yann et Yako

Présentation du nouveau Lieu, rue de la levée à Embrun. Le Lieu change de local et de fonctionnement. Espace de co-working avec mise à disposition et participation financière, bibliothèque et espaces communs.

Administratif : au départ bail de 3 ans gratuit modifié en bail de 6 ans avec le fils de l'ancien propriétaire à 500 € (charges comprises) par mois devant être signé ce 1er mars.

Espace de co-working payant (70 € /mois prix conseillé)

Le Lieu devient officiellement une Association loi 1901 déclarée au Journal Officiel le 23 février dernier (voir PJ)

Le Lieu reste un espace privé -ouvert aux adhérents.

Réflexion sur demande ERP (Etablissement recevant du public) en cours. Un devis est en cours et travaux de mises aux normes possibles avec participation financière du propriétaire.

Le Lieu bientôt autonome :

ouverture de compte en banque, assurance à leur nom,...

Pour rions =, résilier l'assurance auprès de l'APAC (on attend le nouveau bail), préciser à la prochaine AG le changement statutaire : séparation juridique.

Assurance encore en cours ancien local, Muriel envoie l'avenant à APAC pour résilier sinon attente nouveau bail (c'est ok , résiliation validé au 03 mars).

Rappel de Laure sur l'historique du Lieu, et ne pas oublier ce qui a permis sa création avec Rions en structure porteuse et proposition de fonctionner en bons termes.

Point matériel : à la création, participation financière et prêt de rions sur l'achat de certains matériels. (En pièce jointe convention de prêt 2017)

à faire : retrouver inventaire, (pour l'heure « que » convention de prêt) pour accorder tout le monde sur ce qui appartient à Rions et au Lieu.

à récupérer au Lieu : matériel de la web Tv.

Demande du lieu : garder le vidéo projecteur = pourquoi pas si rions peut l'utiliser ponctuellement

Tireuse bière : personne n'en veut. Rions avait participé à l'achat (250€). Le lieu se renseigne auprès des Croquignards (Roche de Rame) ou autre asso qui souhaiterait acquérir une tireuse. Puis partage de la vente.

A discuter ultérieurement si nécessité de mise en place d'une convention si un intérêt se fait entendre pour les 2 parties.

Côté rions : échange /prêt de matériel laissé au Lieu, utilisation ponctuelle de l'espace commun pour les ateliers, espace de stockage matos sons et lumières.

À savoir espace commun à prix libre. Envisageable de l'utiliser gratuitement si aucun revenu ? (exemple : accueil auteur en résidence). Par mise à disposition ?

On sent une belle force de proposition dans la mise en place de ce nouveau lieu, bonne chance à eux !

Subventions

Département : retour d'entretien Mme Saudemont/Mme Allamano - Laure et Hélène

10000€ assurés fonctionnement global

3000 € assurés parcours jeunesse

Attention, les sommes versées seront surement au prorata des dépenses engagées comme en 2020.

Mme Saudemont propose de voir avec la DRAC pour financer le parcours jeunesse les prochaines années.

Yves rappel qu'il faudra ajuster le prévisionnel en cours d'exercices.

LEADER : La décision sera votée le 13 avril.

Communauté communes Serre Ponçon : rendez vous fixé ce jeudi 4 mars avec Mme Eyméoud et Mr Gandois. Laure et Hélène s'y rendent.

info : devis validé CCSP 3000€ pour les 12 interventions de l'auteur en résidence jeunesse à l'automne 2021 dans le réseau « a la page ».

Rappel Yves : insister sur le CTL (Contrat Territoire Lecture), Rions propose aussi des évènements livres- spectacles théâtre-poésie. Blocage niveau mairie pour financer autre chose que la résidence d'auteur.

DRAC - résidence d'auteur projet Sud 05 pour 2022

Financement annoncé : 5000€ et on attend si Mr Burle peut obtenir plus.

Recherche de co financement : la Bibliothèque départementale propose de se rapprocher du Département...

Centre National du Livre : à ce jour outre les bourses de résidences pour les auteurs pas encore trouvé de subvention pour les structures.

Conseils Yves et Laure : solliciter la Région qui suit la DRAC. Demander référent subvention au département, prendre rendez vous avec Mme Saudemont (également élue cantonale à Veynes) et communauté de communes du Buëch.

Compte de résultats 2020

- 6000 €

Baisse des subventions département et CCSP.

Réunions Rions

AG Rions

Dimanche 21 mars. Repas partagé dès midi au plan d'eau Embrun puis 14h30 au Lieu.

Invitation envoyée aux adhérents.

En présentiel mais comité restreint.

On enverra le compte rendu de l'AG aux officiels.

info régulation salariée

Ce mercredi à 11h avec Audrey pour organiser son retour et transmettre les choses à faire.

Ahmad, le stagiaire n'est jamais revenu.

Commission finances

À organiser avant l'AG.

Compte rendu rédigé le 02/03/2021 par Muriel et Hélène